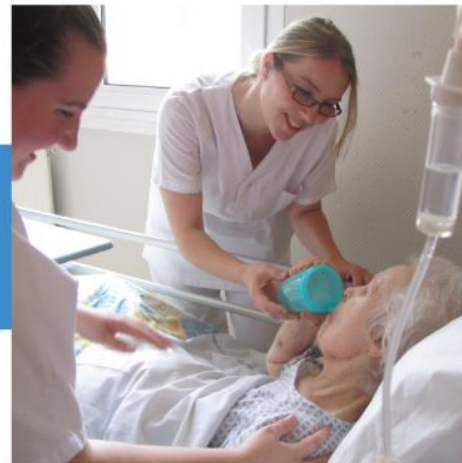
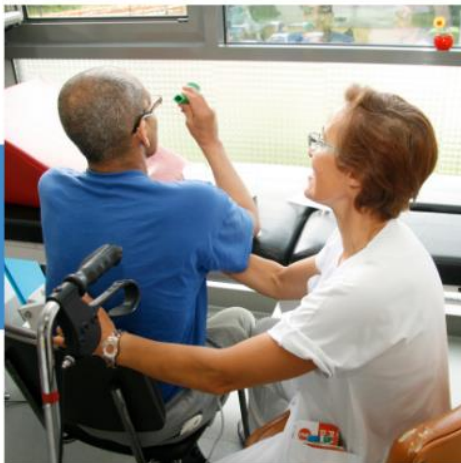


LE GROUPEMENT HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DU VEXIN RECHERCHE UN(E) INFIRMIER(E) POUR LE SERVICE USLD



- Le Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin recrute un(e) infirmier(e) de jour à temps plein en 12H pour le service USLD de Marines.

Poste à pourvoir de suite.

- **Fonction et grade :** Employé en qualité d'Infirmier Diplômé d'Etat

- **Horaires :**

Equipe de jour :

Poste IDE H 1 : 6H45 – 18H45 : prise en charge des secteurs Ouest et Sud

Poste IDE H 2 : 7h15 – 19h15 : prise en charge des secteurs Est et Nord

Poste aménagé en 7h30 (6h45 -14h15 ou 13h45 – 21h15)

Equipe de nuit : 19 H – 7 H

Le nombre de jours à travailler est fixé annuellement par note de service émanant de la Direction.

- **Missions spécifiques ou permanentes :**

Missions permanentes :

Conformément au décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux parties IV et V du Code de la Santé Publique et modifiant certaines dispositions de ce code : « L'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur

évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé. Dans l'ensemble de ces activités, les infirmiers et infirmières sont soumis au respect des règles professionnelles et notamment du secret professionnel. Ils exercent leur activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, du secteur social et médico-social et du secteur éducatif. »

Il est le garant de la bonne administration des soins au patient et du respect des différents protocoles et procédures en assurant une prise en charge rapide, efficace et optimale.

Au sein du service

- Assure la prise en charge globale des patients relevant du domaine technique, relationnel, de prévention et d'éducation.
- Respecte les règles d'hygiène et d'asepsie dans le cadre de la lutte contre les infections nosocomiales
- Organise les soins selon son rôle propre, son rôle sur prescription et selon les protocoles validés
- Accueille le patient et son entourage de façon adaptée
- Assure et contrôle les différentes évaluations (douleur, escarre, trouble du comportement...) à l'aide des échelles conventionnelles utilisées par le service
- Anticipe la prise en charge du patient selon protocole lors d'une urgence vitale
- Transmet des informations précises, fiables et utilisables
- Travaille en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire : médecin, assistante sociale, aide-soignante, aide médico-psychologique, kinésithérapeute, diététicien, psychomotricien,...

L'organisation du service

- Participe au projet de service
- Participe aux réunions de synthèse
- Participe à la création de protocoles, à leur diffusion et à leur bonne compréhension
- Gère les stocks de médicaments et le contrôle des stupéfiants
- Assure la gestion des stocks de matériel et leurs commandes
- Possède des notions d'informatique (dossier patient informatisé, traçabilité de la dispensation des médicaments, ...)
- Participe aux projets institutionnels en transversalité au sein du GHIV (CLUD, CLAN,...)
- Participe à l'encadrement des stagiaires
- Intègre dans son mode de fonctionnement la notion d'économie et de développement durable

Missions spécifiques

- Mobilise ses connaissances notamment dans les domaines de la personne âgée présentant ou non des troubles cognitifs
- Participe à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet de soin et du projet de vie du patient (transmissions aux équipes et sur les documents et différents supports)
- Contrôle la surveillance mictionnelle, les sondages intermittents.
- Contrôle les installations spécifiques au fauteuil ou au repas avec des aides techniques

- Participe à l'éducation de la santé des patients et de leurs familles.
- Utilise les moyens de traitement des plaies chroniques (escarre et ulcère)
- Réalise des pansements
- Participe à l'éducation et l'information des patients sur les risques thromboemboliques, les risques de chute
- Pose de bas et bandes de contention
- Contrôle et surveillance des traitements d'anticoagulants
- Participe à la réadaptation des patients dans les actes de la vie quotidienne (aide, suppléance, surveillance)

Responsabilités ponctuelles :

- Est référent sur un groupe de travail transversal institutionnel
- S'investit dans le tutorat des étudiants infirmiers

Documents associés :

- Décret du 16 février 1993 93/221 du 16 février 1993 sur les règles professionnelles
- Décret du 11 février 2002 2002/194 décret de compétences relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier
- Loi du 04 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé • Loi 12 décembre 2006 ordre national des infirmiers

Particularités du poste :

L'USLD accueille et soigne des personnes présentant une pathologie organique chronique ou une poly-pathologie, soit active au long cours, soit susceptible d'épisodes répétés de décompensation et pouvant entraîner ou aggraver une perte d'autonomie. Ces situations cliniques requièrent un suivi rapproché des actes médicaux itératifs, une permanence médicale, une présence infirmière continue et l'accès à un plateau technique minimum.

La prise en charge gériatrique de ces personnes requiert à la fois un projet de soins et un projet de vie.

Formations qualifiantes, connaissances professionnelles :

- Diplôme d'état d'infirmier
- Il maîtrise les connaissances de base liées à sa formation initiale et des connaissances spécifiques sur :
 - Le vieillissement normal et pathologique de la personne
 - Le Handicap
 - La psychiatrie
 - L'éducation et ses objectifs
 - L'accompagnement en fin de vie
 - La réglementation en USLD
 - Le secret professionnel

- Il est capable de repérer et analyser une situation de maltraitance
- Il connaît les gestes adaptés à la bonne pratique de la manutention
- Il sait reconnaître et prendre en charge une urgence, en collaboration avec l'infirmière, l'AS, l'AMP et le médecin
- Il se donne les moyens d'actualiser et de perfectionner ses connaissances professionnelles

Qualités professionnelles :

- Avoir le sens des responsabilités
- Être dynamique, volontaire
- Avoir de solides compétences relationnelles
- Être disponible et en écoute active auprès des résidents et de leur famille
- Avoir la maîtrise de soi, de la patience et de douceur
- Faire preuve de tolérance
- Savoir prendre des initiatives adaptées aux situations
- Être rigoureux
- Être disponible
- Savoir observer
- Savoir travailler en interdisciplinarité
- Faire preuve de discrétion
- Avoir un esprit d'équipe accru
- Respecter le secret professionnel
- Posséder une curiosité intellectuelle

Expériences professionnelles :

- Capacités d'organisation
- Capacités à analyser les situations et à rendre des comptes
- Capacités d'adaptation
- Capacités pédagogiques
- Capacités techniques
- Capacités relationnelles

Relations fonctionnelles et hiérarchiques :

Hiérarchiques :

- Directrice du Secteur Médico-Sociale GHT
- Adjointe à la Coordinatrice des Soins GHT
- Cadre de Santé

Fonctionnelles :

- Médecins
- Chef de Pôle
- Pharmacien
- Aide-soignant, Aide Médico-Psychologique

- Agent des Services Hospitaliers (hôtelières)
- Animateur
- Agents médico-techniques et rééducateurs
- Services techniques

En annexe, le déroulement des tâches sur 24 heures.

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre, vous pouvez adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae détaillé) à :

Mme Nathalie COTTIN

Adjointe à la Coordinatrice générale des soins GHT NOVO

nathalie.cottin@ght-novo.fr

Tous nos postes sont ouverts, à compétences égales, aux candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

JOURNEE TYPE ou DEROULEMENT DES TACHES SUR 24H

IDE DU MATIN :

Poste IDE H 1 : 6H45 – 18H45 : prise en charge des secteurs Ouest et Sud

Poste IDE H 2 : 7h15 – 19h15 : prise en charge des secteurs Est et Nord

6H45-7H00	Transmissions inter-équipes nuit/jour Remplir feuille de mouvement, suivi de passage des clés
7H00 – 9h45	Prendre la T° du réfrigérateur de la salle de soins et la noter Planification des soins infirmiers Planification des soins avec l'AS /AMP : pansements au lit, douches, protocole de retard des selles... Vérification des médicaments + rajout des traitements morphiniques et autres Glycémie capillaire et insuline Distribution et validation des traitements, surveillance de la prise et surveillance des effets secondaires des médicaments Evaluation de la douleur et traçabilité
9H45-10 H	Pause
10H-12H15	Réalisation des soins sur rôle propre et rôle prescrits (Pansements, surveillance des paramètres vitaux, soins divers...) Accompagnement du médecin pour la visite
12H15 –13H15	Glycémie capillaire et insuline Vérification des médicaments Distribution et validation des traitements, surveillance de la prise et surveillance des effets secondaires des médicaments
13H45-14H15	Transmissions orales inter équipes
14H15-14H45	Pause
14H45-17H	Relevé de la visite médicale Commande des suppléments de produits de santé via le réseau informatique Préparation des bons de biologie, bactériologie suivant prescriptions Planification des soins infirmiers Préparation des perfusions sous cutanées Réalisation des soins sur rôle propre et rôle prescrits (Pansements, surveillance des paramètres vitaux, soins divers...) Samedi et dimanche : commande de médicaments, de matériels et de solutés via le réseau informatique
17H-18H30	Vérification des médicaments + rajout des traitements morphiniques et autres Glycémie capillaire et injection d'insuline Distribution et validation des traitements, surveillance de leur prise et des effets secondaire
18H30-18H45	Transmissions orales à IDE H2

18H30-19H IDE H2 : Transmissions écrites sur dossier patient informatisé

19H-19H15 Transmissions orales avec équipe de nuit

EQUIPE DE NUIT : 19H à 7h

19h15- 21H Planification des soins infirmiers
Préparation du chariot de soins
Préparation des perfusions sous cutanées
Distribution et validation des traitements de 20H
Edition de la planification des soins
Réalisation des soins sous prescription médicale et rôle propre infirmier

21h00- 1H Distribution et validation des traitements de nuit, surveillance de leur prise et surveillance des effets secondaires
Réalisation des soins sous prescription médicale et rôle propre infirmier
Information et demande de consentement auprès des patients dont un bilan sanguin est prévu le lendemain, traçabilité assurée dans le dossier patient
Soins relationnels : écoute, relation d'aide, évaluation de la douleur (physique, psychologique), surveillance des dispositifs médicaux (SAD, perfusions sous cutanées...)
Accompagnement des aides soignants dans la réalisation de leurs soins d'hygiène auprès des patients/résidents selon la charge en soins

1h00 - 1h30 Pause

1H30-4H45 Transmissions écrites sur le dossier patient informatisé
Changement journalier des piluliers
Contrôle des stupéfiants
Vérification de la concordance des prescriptions pour les bilans sanguins avec les bons préalablement préparés par les IDE de jour
Réintroduction des traitements dans les piluliers lors des changements de prescription
Passage auprès de chaque patient afin d'évaluer leurs besoins, leur qualité de sommeil et prévenir toute mise en danger
Le dimanche : descendre deux des armoires contenant les piluliers dans le SAS de la PUI
Lundi : descendre les deux autres armoires contenant les piluliers dans le SAS de la PUI et remonte celles de la veille
Mardi : aller chercher les 2 armoires piluliers, matériel commandé dans le SAS de la PUI
Mercredi : aller chercher les solutés dans le SAS de la PUI

4h45- 5H15 Accompagnement des aides soignantes dans la réalisation des soins d'hygiène auprès des patients

5H15- 6h30 Réalisation des glycémies capillaires
Réalisation des prélèvements sanguins après consentement et vérification de l'identité du patient
Distribution et validation des traitements horaires de 6H, surveillance de la prise et des effets secondaires
Réalisation des soins sur rôle prescrit et sur rôle propre IDE (surveillance des paramètres)

6H30 – 6H45 Transmissions écrites sur dossier patient informatisé

6H45 – 7h Transmissions orales inter équipes

Consulter le classeur de soins IDE (prescriptions médicales et protocoles d'urgence) et le DPA Informatisé.

Noter les transmissions pour le médecin sur l'agenda médical si nécessaire pour les dossiers à voir en priorité

1 fois/mois : vérification du chariot d'urgence le 1^{er} WE du mois